

# Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES  
Département des salaires et des conventions salariales

Numéro 359 - 12 août 1993

## LES SALARIÉS ÉTRANGERS : FÉMINISATION ET TERTIARISATION

Fin 1991, dans les établissements industriels et commerciaux de plus de 10 salariés, 7,7 % des salariés étaient étrangers, contre 7,3 % fin 1988 et 8,4 % fin 1985. Les Portugais sont toujours, et de loin, les plus nombreux, mais leur part diminue tandis que celle des salariés originaires du Maghreb se stabilise et que celle des salariés d'Afrique noire augmente.

Sous l'effet des regroupements familiaux, la part des femmes augmente : 22 % contre 20 % trois ans plus tôt.

Le secteur tertiaire emploie plus d'étrangers que l'industrie : 38,9 % des salariés étrangers sont dans le tertiaire contre 35,2 % dans l'industrie. Les trois quarts des salariés étrangers sont des ouvriers, mais la part des professions intermédiaires et des cadres augmente sensiblement. Les ouvriers sont majoritairement qualifiés.

Entre le 31 décembre 1988 et le 31 décembre 1991, la part des salariés étrangers dans les établissements de 11 salariés et plus, à l'exception de l'agriculture, des administrations publiques, des services domestiques et des entreprises de travail temporaire, passe de 7,3% à 7,7 % (tableau 1, encadré 1).

Les salariés étrangers sont 738 000, soit une augmentation de 4,8% par rapport à 1988 où ils étaient 703 000. Leur nombre demeure toutefois nettement inférieur à celui de 1985, qui s'élevait à 788 000. Le nombre total de salariés dans le champ de l'enquête diminue de 0,8 % sur la même période.

**DARES**

Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques  
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62 - Fax : 40.56.56.42

La proportion de salariés étrangers augmente dans les établissements de moins de 200 salariés. Elle stagne dans les établissements de 200 à 499 salariés et continue de baisser dans les établissements de 500 salariés et plus. La présence des étrangers reste plus importante dans les établissements de moins de 500 salariés et l'écart se creuse avec les établissements de 500 salariés et plus (tableau 1).

Ces résultats s'inscrivent dans un contexte où depuis la suspension en 1974, de l'entrée de travailleurs permanents, sauf s'ils sont originaires de la CEE, le regroupement à caractère familial constitue la source essentielle de l'immigration. De plus, les étrangères sont de plus en plus nombreuses à se porter sur le marché du travail. Leur comportement se rapproche à cet égard de celui des Françaises. A ces tendances de long terme, s'ajoute la diminution de la part des étrangers parmi les demandeurs d'emploi. Alors qu'elle avait connu une progression continue depuis 1988, la part des étrangers ne représentait plus que 12,2 % des demandeurs d'emploi au 31 décembre 1991, au lieu de 12,8 % l'année précédente, le nombre des demandeurs d'emploi étrangers ayant augmenté moins rapidement que celui de l'ensemble des personnes inscrites à l'ANPE.

### La proportion des ressortissants hors CEE augmente

En trois ans, la répartition par nationalité n'est pas substantiellement modifiée (tableau 2). Les Portugais sont, toujours, et de loin, les plus nombreux (27% des salariés étrangers), devant les Algériens (18,6%), et les Marocains (13,5%).

La part des ressortissants de la CEE qui était de 46 % en 1988 n'est

Tableau 1  
Moins d'étrangers dans les grands établissements

En pourcentage

Taille des établissements	Proportion de salariés étrangers		
	1985	1988	1991
De 11 à 49 salariés .....	8,4	7,0	8,0
De 50 à 199 salariés .....	9,1	8,0	8,6
De 200 à 499 salariés .....	8,5	7,8	7,8
500 salariés et plus .....	7,2	6,3	5,7
<b>Ensemble de plus de 10 salariés ..</b>	<b>8,4</b>	<b>7,3</b>	<b>7,7</b>

Tableau 2  
Les Portugais restent la première communauté étrangère parmi les salariés

En pourcentage

Nationalité	1982	1985	1988	1991
Portugais .....	27,6	28,4	28,9	27,0
Algériens .....	22,2	19,9	19,3	18,6
Marocains .....	11,8	11,9	12,8	13,5
Africains noirs .....	3,9	4,6	5,3	7,1
Italiens .....	8,4	7,8	6,9	6,0
Espagnols .....	7,8	7,3	6,4	5,4
Autres nationalités (2) .....	2,8	4,3	4,4	5,3
Tunisiens .....	4,9	4,7	4,9	4,7
Autres CEE (1) .....	3,2	3,7	3,8	4,4
Turcs .....	3,0	2,9	3,0	3,5
Khmers, Laotiens, Vietnamiens ...	1,9	2,2	2,2	2,4
Yougoslaves .....	2,5	2,3	2,1	2,1
<b>Total toutes nationalités .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<i>dont CEE .....</i>	<i>47,0</i>	<i>47,2</i>	<i>46,0</i>	<i>42,9</i>
<i>dont Maghreb .....</i>	<i>38,9</i>	<i>36,5</i>	<i>37,0</i>	<i>36,7</i>

(1) La catégorie «Autres CEE» exclut les Portugais, Italiens et Espagnols.

(2) La catégorie «Autres nationalités» exclut les ressortissants de la CEE, du Maghreb, de l'Afrique noire ainsi que les Yougoslaves, Turcs, Khmers, Laotiens et Vietnamiens.

plus que de 42,9 % en 1991. La baisse est plus affirmée qu'entre 1985 et 1988. La part des Maghrébins se stabilise autour de 37 % mais parmi eux, celle des Marocains augmente tandis que celle des Algériens continue de diminuer. La proportion de ressortissants d'Afrique noire augmente sensiblement, de 5,3 % en 1988 à 7 % en 1991 (dont 5,6 % sont d'expression française).

### Une féminisation croissante

22,2 % des salariés étrangers sont des femmes contre 20,2 % en 1988. La tendance à la féminisation

reprend, après une pause observée entre 1985 et 1988 (20,2 % en 1985). Les femmes arrivées dans le cadre du regroupement familial se portent de plus en plus souvent sur le marché du travail. Cette évolution est sans doute encore plus affirmée car les étrangères sont nombreuses à travailler dans des secteurs d'activités non couverts par l'enquête (services domestiques par exemple). Cette féminisation croissante se traduit, par ailleurs, dans les chiffres des demandes d'emploi émanant des femmes étrangères : 38% des demandeurs d'emploi étrangers sont des femmes en décembre 1991 contre 35 % en 1988 et 28 % en 1985.

**MÉTHODOLOGIE**

Les résultats présentés proviennent d'une enquête réalisée en décembre 1991 dans le cadre des enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre (ACEMO) auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de 11 salariés et plus, à l'exception de l'agriculture, des administrations publiques, des services domestiques et des entreprises de travail temporaire. 62 200 établissements ont été interrogés, et 40 107 questionnaires ont pu être exploités soit 64 %. Les résultats ont été pondérés par les effectifs et le nombre d'établissements au 31.12.1991 fournis par l'UNEDIC et l'INSEE.

Cette enquête concerne les salariés étrangers, qu'ils fassent partie d'un ménage ordinaire au sens de l'INSEE, qu'ils vivent en foyer ou sur un baraquement de chantier temporaire. Elle ne tient compte ni des salariés d'origine étrangère qui ont acquis la nationalité française, ni des jeunes de la «2<sup>ème</sup> génération» qui ont acquis la nationalité française sans formalité à 18 ans. Elle ne couvre pas l'ensemble de la population active étrangère en France, notamment celle qui travaille dans de petits établissements.

Des enquêtes similaires ont été réalisées tous les trois ans depuis 1971. Ces enquêtes permettent de comparer les caractéristiques de la main-d'oeuvre étrangère salariée en France à des dates successives. Cette population se renouvelle plus que la population française par les entrées et sorties du territoire et sa définition même dépend du processus d'acquisition ou de perte de la nationalité française. Comme la population salariée française, mais de façon différente, la population étrangère salariée se modifie par entrée de jeunes, par sortie de salariés partant à la retraite, par départ vers une activité non salariée (artisanat, petit commerce).

Un article plus approfondi sur le sujet ainsi qu'une estimation de la main-d'oeuvre salariée étrangère totale seront disponibles dans un numéro des «Dossiers Statistiques du Travail et de l'Emploi» qui paraîtra à l'automne.

## UNE AUTRE SOURCE SUR LES ÉTRANGERS : L'ENQUÊTE SUR L'EMPLOI RÉALISÉE PAR L'INSEE

La population étrangère salariée dans le champ des enquêtes ACEMO représente environ 60 % des effectifs salariés étrangers présents en métropole que le recensement a estimés en 1990 à 1 190 000 personnes.

Selon l'enquête sur l'emploi dont le champ couvre l'ensemble des ménages ordinaires mais exclut la plupart des personnes vivant en communauté (travailleurs logés en foyer, en habitation mobile, ouvriers des chantiers temporaires, ...) la part des étrangers parmi les salariés a diminué de mars 1989 à mars 1992, passant de 6,5 % à 5,9%.

Différents facteurs peuvent expliquer cette divergence d'évolution avec celle observée dans l'enquête ACEMO.

Le champ : l'enquête ACEMO ne couvre que les établissements de plus de 10 salariés du secteur privé à l'exception de l'agriculture, des services domestiques et des entreprises de travail temporaire.

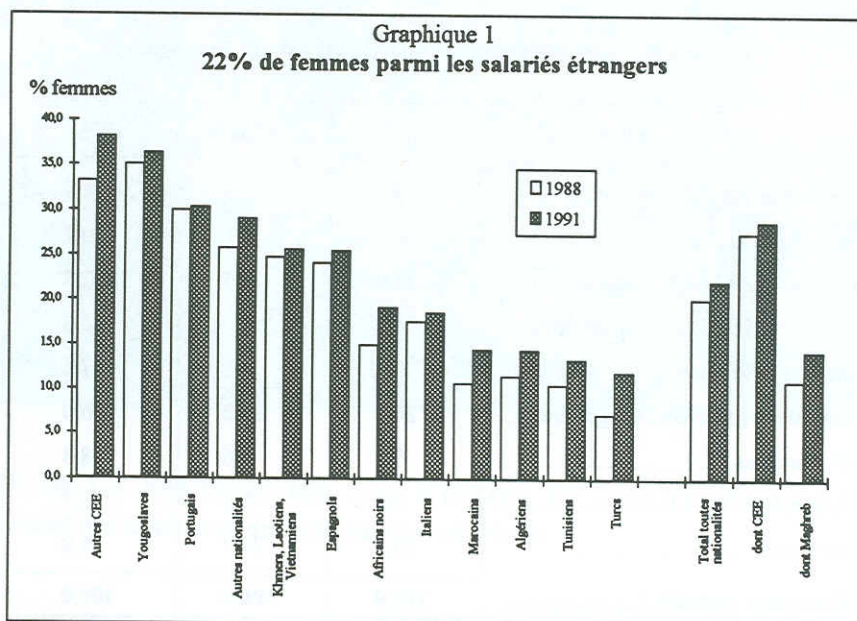
La nationalité résulte dans l'enquête emploi de la déclaration des enquêtés (l'intéressé lui-même ou un proche), et dans l'enquête ACEMO de la déclaration de l'établissement employeur.

Enfin la méthode d'échantillonnage des enquêtes sur l'emploi peut infléchir les résultats. En effet l'enquête sur l'emploi est réalisée auprès des ménages. L'échantillon est aréolaire et son taux de sondage est de 1/300ème. Cet échantillon est renouvelé par tiers chaque année. Comme tout échantillon aréolaire, il est sensible aux effets de grappe pour certaines variables et pour certaines populations dont les étrangers. De plus un nouvel échantillon tiré à partir des données du recensement de 1990, est introduit progressivement depuis 1992. Les variations entre deux enquêtes sont donc à utiliser avec prudence.

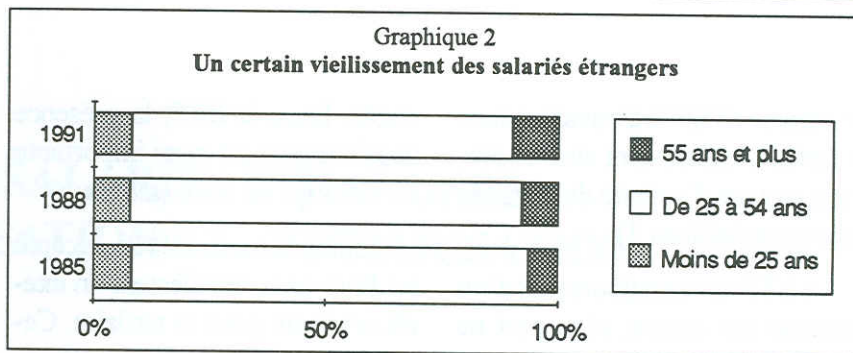
**PREMIÈRES INFORMATIONS** – ISSN 0298-430 X  
Directeur de la Publication : Claude SEIBEL.  
Rédaction : DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE,  
DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES  
Pièce 3208B – 1, place de Fontenoy, 75700 PARIS.  
Téléphone : 16 (1) 40 56 51 62 – Fax : 16 (1) 40 56 56 38.

**TARIF ET CONDITION D'ABONNEMENT :**  
**Premières Informations (50 numéros par an) 525 F**  
L'abonnement part du premier numéro de l'année.  
A souscrire auprès de : SPPIF-MASSON, BP 22, 41354 VINEUIL.  
Téléphone : (16) 54 43 89 94 – Fax : (16) 54 42 31 11.

Chaque nationalité fait une place plus importante aux femmes mais les différences demeurent : si 36 % des salariés Yougoslaves sont des femmes, elles ne sont que 12 % parmi les salariés turcs. Chez les Maghrébins, Turcs et Africains noirs, qui comptaient de faibles proportions de femmes en 1988 (moins de 15 %), la proportion de salariées s'est nettement accrue (jusqu'à 5 points de plus chez les Turcs). En 1991, 14 % des salariés Maghrébins sont des femmes contre 11 % en 1988 (graphique 1).



Parmi l'ensemble des salariées étrangères, 55,5% sont des ressortissantes de la CEE alors que 23,5% sont des femmes originaires du Maghreb. Même si l'écart s'est réduit (respectivement 63 % et 20,2 % en 1988), il reste bien plus grand que chez les salariés étrangers masculins (39,3 % sont des ressortissantes de la CEE et 40,6 % des Maghrébins). Les Portugaises demeurent les plus nombreuses, (36,8 %), mais leur part diminue. Elles sont suivies, comme en 1988, par les Algériennes dont la part a augmenté.



### Une population vieillissante mais qui se renouvelle aussi

8,2 % des salariés étrangers ont moins de 25 ans alors qu'ils étaient 7,8 % dans ce cas, trois ans plus tôt. Mais un salarié étranger sur dix a 55 ans ou plus en 1991, contre un sur douze en 1988. C'est donc la classe d'âge intermédiaire des 25 à 54 ans qui diminue (graphique 2). La tendance au vieillissement des salariés étrangers n'a pas été complètement compensée par les départs à la retraite ni les retours au pays.

Chez les hommes, la part des 55 ans et plus passe de 8,5 % en

1988 à 11,1% en 1991 et celle des moins de 25 ans de 6,6 % à 6,9 %. En revanche, la structure par âge des salariées étrangères évolue peu. Elles restent, en moyenne, plus jeunes que les hommes. Seulement 5,9 % d'entre elles ont 55 ans ou plus contre 5,7% trois ans plus tôt. La proportion de femmes de moins de 25 ans se stabilise également : 12,7% contre 12,9 % en 1988 et 15,4 % en 1985.

Seuls les Maghrébins, les ressortissants d'Afrique noire, les Turcs et les Yougoslaves contribuent à la fois à l'augmentation du nombre de salariés de moins de 25 ans et à celle des 55 ans et plus. Chez les Turcs notamment, l'augmentation de la part des moins de 25 ans est nette : 21,7 % en 1991 contre 15,6 % en 1988. Les Espagnols, Italiens et Algériens, installés en France de-

puis longtemps et dont le flux migratoire se tarit, ont les plus faibles proportions de jeunes (environ 4%) et les plus fortes proportions de 55 ans et plus (entre 15 et 20 %). Les Turcs, Khmers, Laotiens et Vietnamiens ont les plus fortes proportions de jeunes et parmi les plus faibles proportions de 55 ans et plus (moins de 4%).

### Désormais, plus d'étrangers dans le tertiaire que dans l'industrie

Entre 1988 et 1991, le nombre des salariés étrangers a diminué dans l'industrie et augmenté dans le BTP et le tertiaire. Si la majorité des étrangers travaille toujours dans l'industrie ou le BTP (respectivement 35,1 % et 26 %), ils sont

Tableau 3  
Les services, premier secteur d'activité des salariés étrangers

*En pourcentage*

Secteur d'activité	1985	1988	1991
Industries agricoles et alimentaires .	3,0	3,0	2,8
Energie .....	0,1	0,1	0,1
Industrie des biens intermédiaires ..	14,6	13,4	12,3
Industrie des biens d'équipement ....	14,7	13,0	12,5
Industrie des biens de consommation	9,5	8,2	7,5
Bâtiment, génie civil et agricole .....	24,4	26,8	26,0
Commerces .....	7,7	7,6	8,3
Transports .....	3,0	3,2	3,7
Services .....	23,0	24,7	26,9
<b>Total tous secteurs .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

maintenant 38,9% à travailler dans le tertiaire qui devient ainsi le premier secteur d'activité des salariés étrangers (tableau 3).

Le BTP attire toujours plus d'un étranger sur quatre, et sa part ne diminue que légèrement (26 % en 1991 contre 26,8% en 1988).

L'industrie, en revanche, connaît une désaffection régulière depuis plusieurs années. Dans un contexte de restructuration de l'appareil productif et industriel, les travailleurs étrangers se sont tournés vers les activités créatrices d'emploi comme les services marchands (26,4 % en 1991 pour 24,4 % en 1988). La part plus importante prise par le tertiaire tend à rapprocher le comportement des étrangers de celui de l'ensemble des salariés même si les structures d'emploi restent globalement très différentes, avec notamment, une sur-représentation du BTP.

Désormais, les salariés étrangers représentent 6,1 % des salariés du tertiaire, contre 5,4 % en 1988. Mais ce taux reste plus faible que dans l'industrie (6,4 %) où il est

stable. Dans le BTP, la présence des étrangers est aussi importante en 1991 qu'en 1988 (tableau 4).

Toutes les nationalités, excepté les Portugais, manifestent un intérêt croissant pour le tertiaire. Cependant, ce secteur n'est le premier que pour les Algériens, les Tunisiens et les ressortissants d'Afrique noire. Pour les autres nationalités, l'industrie arrive en tête.

## Des salariés plus qualifiés

Entre 1988 et 1991, le nombre d'ouvriers étrangers a diminué alors que celui des employés, techniciens, agents de maîtrise et cadres augmentait. La tendance est, depuis plusieurs enquêtes, à la diminution de la part des ouvriers parmi les étrangers et le mouvement s'amplifie en 1991 (tableau 5).

De plus, les ouvriers étrangers sont aujourd'hui plus qualifiés : 59% d'entre eux sont qualifiés contre 50,6 % en 1988.

Cependant, la proportion d'ouvriers reste toujours beaucoup plus importante parmi les étrangers (73,8 %) que pour l'ensemble des salariés (42,1 %). L'écart de structure entre les salariés étrangers et l'ensemble des salariés diminue pour les ouvriers mais aussi pour les employés, techniciens et agents de maîtrise; par contre il se creuse légèrement pour les cadres.

La qualification des salariés étrangers s'améliore pour toutes les nationalités, sauf les Khmers, Laotiens et Vietnamiens.

A. DELORT

Tableau 4  
La proportion d'étrangers n'augmente que dans le tertiaire

*En pourcentage*

Secteur d'activité	1982	1985	1988	1991
Industrie .....	8,8	7,7	6,4	6,4
Bâtiment, travaux publics .....	23,4	23,0	21,0	21,1
Tertiaire .....	6,2	6,1	5,4	6,1
<b>Ensemble tous secteurs .....</b>	<b>9,2</b>	<b>8,3</b>	<b>7,3</b>	<b>7,7</b>

Tableau 5  
Les salariés étrangers sont plus qualifiés

*En pourcentage*

Années	Ouvriers	ETAM	Cadres	Total
1985 .....	79,5	17,2	3,3	<b>100,0</b>
1988 .....	78,8	17,5	3,7	<b>100,0</b>
1991 .....	73,8	21,6	4,6	<b>100,0</b>